



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service de l'accompagnement des politiques éducatives
Sous-direction de l'action éducative
Pôle relations avec les associations et partenariats
DGESCO C2-PRAP
DGESCO-I2021-007743
Affaire suivie par : Valérie Halimi

Tél : 01 55 55 20 19
Mél : valerie.halimi@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

Paris, le 24 novembre 2021

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité le soutien financier du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports pour le projet développé par votre association « Comité Laïcité République ».

J'ai le plaisir de vous faire connaître qu'une subvention prévisionnelle d'un montant de 10 000 euros (dix mille euros) sera accordée à votre association cette année pour l'organisation du colloque « "Reconstruire après la déconstruction" ».

Ce montant sera confirmé sous réserve de la réception et validation de l'ensemble des pièces demandées.

Ainsi, je vous invite à prendre l'attache de Madame Valérie Halimi à l'adresse suivante : assos.subventions@education.gouv.fr afin d'assurer la mise en œuvre du règlement de la subvention avant la fin de la clôture de l'exercice budgétaire 2021.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée

Pour le ministre et par délégation
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire
et par délégation
Le chef du service de l'accompagnement
des politiques éducatives, adjoint au directeur général


Didier LACROIX

Monsieur Gilbert Abergel
Président – « Comité Laïcité République »
Maison des associations Paris 9^{ème}
54 rue Jean-Baptiste Pigalle
75009 Paris